
CESER	:	14 mars 2016
Intervention n°	:	09
Document	:	Mobilisation de la Région en faveur d'un plan de la filière porcine
Thème	:	Agriculture et agroalimentaire
Orateur	:	Dominique LECOMTE

Je m'exprime ici au nom des acteurs économiques du collège 1.

Le plan de soutien à la filière porcine proposé conjointement par l'Etat et le Conseil régional revêt à nos yeux une qualité notable : celui d'aborder les difficultés de la filière par une approche « 100% économique ».

Depuis plus de 20 ans en effet, cette dimension a été largement marginalisée au bénéfice des seules questions agroécologiques. Nous pouvons donc nous féliciter qu'enfin les élus aient pris conscience de la nécessité de redonner de la compétitivité à cette filière.

Au titre du premier chantier du plan d'actions, nous soutenons la démarche enfin initiée auprès de la Commission européenne en faveur de l'étiquetage d'origine des viandes. L'effort entrepris doit être maintenu.

Toutefois, il nous faut réaffirmer la priorité qui doit être donnée au soutien à la compétitivité des entreprises à l'international. Evoqué dans ce plan d'actions, le soutien aux activités à l'export doit être davantage structuré et précisé. L'on peine en effet à trouver des orientations et des démarches concrètes à proposer rapidement à la filière.

L'approche par la compétitivité économique des entreprises agricoles et agroalimentaires développée dans le deuxième chantier est à notre sens fondamentale. A ce titre, la modernisation des élevages à travers la rénovation des bâtiments est effectivement une priorité que nous partageons. Par ailleurs, la prise en compte des questions relatives aux charges pesant sur les entreprises par l'Etat est indispensable et les premières réponses proposées vont dans la bonne direction.

Pour autant, ne soyons pas naïfs, les écarts de compétitivité avec nos voisins européens demeurent conséquents et nous souhaitons voir poursuivre les efforts en ce sens. Toutes les dimensions de la compétitivité des entreprises doivent être intégrées à la réflexion. Les éléments de coûts, d'outil de production et bien entendu de réglementation.

Nous avons en effet, à de nombreuses reprises, souligné l'importance pour les entreprises de ce dernier point. Et force est de constater que ce plan d'actions n'apporte pas de propositions précises à même de faciliter sensiblement la vie des entreprises de la filière.

Enfin, l'appel au regroupement de l'offre de porc vivant porté par l'Etat et la Région doit également être soutenu. Il nous faut résolument avancer en ce sens, en intégrant les enjeux économiques et contractuels de chacun des acteurs impliqués. Les difficultés ne doivent pas être minorées et une approche pragmatique doit prévaloir dans la mise en œuvre de ce chantier.

Je vous remercie pour votre attention.